

Le décret d'état d'urgence économique est prorogé au Venezuela



Caracas, 18 mars, (RHC-PL).-La salle constitutionnelle du Tribunal Suprême de Justice du Venezuela a prorogé de 60 jours le décret d'état d'urgence économique au Venezuela.

L'objectif fondamental de cette mesure qui est entrée en vigueur en janvier dernier est de protéger les droits des citoyens et de garantir leur développement au milieu d'un panorama marqué par la baisse des prix du pétrole et l'attaque à la dynamique économique nationale moyennant la spéculation et l'offensive contre la monnaie.

Hier, l'opposition qui est majoritaire à l'Assemblée Nationale, a rejeté encore une fois la décision de proroger ce décret, sous prétexte de manque de justification, ce qui démontre le manque de volonté de la droite pour surmonter la situation économique si compliquée que traverse le pays sud-américain.

[https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/87725-le-decret-detat-durgence-economique-est-proroge-
au-venezuela](https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/87725-le-decret-detat-durgence-economique-est-proroge-au-venezuela)



Radio Habana Cuba